

Notre action

La Fondation CHUV œuvre pour les patients, les professionnels du Centre hospitalier universitaire vaudois et la population en général. Elle finance des projets qui améliorent la prise en charge des patients au sein de l'institution, soutiennent le personnel soignant et les chercheurs au travers d'innovations de pointe et font bénéficier la population des avancées de la médecine.

La Fondation CHUV est une fondation privée d'autorité publique sans but lucratif. Les dons qu'elle reçoit ne sont pas imposables et chaque donateur reçoit une attestation pour sa déclaration fiscale.

Contact

Fondation CHUV
Maximilien Merlini
Avenue Pierre-Decker 5
1011 Lausanne
Tel: +41 (0) 21 314 69 65
maximilien.merlini@chuv.ch
www.fondationchuv.ch

Fondation CHUV
A jamais dans nos cœurs
IBAN: CH14 0076 7000 T525 3600 1
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Fondation CHUV

A jamais dans nos cœurs



A jamais dans nos cœurs

La perte d'un être cher est une épreuve douloureuse. Le processus de deuil qui suit est un chemin long et émotionnel. L'envie est souvent présente de faire un geste pour rendre hommage à la personne qui nous a quittés, à celles et ceux qui ont aidé. Ceci permet de se souvenir, d'apporter du réconfort à la famille, de remercier l'équipe médicale et soignante pour les soins, l'humanité et l'empathie apportés à l'être cher.

Rendre hommage à un être cher disparu est une étape naturelle dans le processus de deuil et permet d'aller de l'avant.

Vous avez la possibilité de rendre hommage en encourageant votre famille, vos proches et amis à effectuer un don à la Fondation CHUV par une mention dans l'avis de décès ou en les informant personnellement.

Dire merci avec un fonds à la mémoire

A la Fondation CHUV, nous vous appuyons et vous expliquons comment vous pouvez inspirer et encourager votre famille, vos proches et amis à faire un don à la mémoire de la personne que vous avez perdue. Par exemple, une manière simple est de faire figurer dans l'avis de décès la phrase suivante:

En lieu et place de fleurs, un don peut être versé à la
Fondation CHUV
Av. Pierre Decker 5, 1011 Lausanne

IBAN: CH14 0076 7000 T525 3600 1
en mentionnant [nom de la personne disparue]

Grâce à votre geste, la Fondation CHUV crée un fonds qui regroupe tous les dons faits à la mémoire de votre être cher. Vous avez la possibilité d'y contribuer tant que vous le souhaitez en souvenir de l'être aimé.

La destinée de vos dons

En choisissant la Fondation CHUV, vous soutenez les médecins, les chercheurs, le personnel infirmier et soignant qui travaillent chaque jour activement pour le bien-être de chacun.

De manière spécifique, le fonds à la mémoire que vous créez peut servir à l'une des trois missions du CHUV :

La recherche

Au sein du CHUV, presque toutes les spécialités médicales bénéficient de projets novateurs. Les dons peuvent être versés pour la recherche en général ou pour lutter contre une maladie en particulier.

Les soins

Vous êtes reconnaissant(e) envers une équipe soignante ou un service? Vous pouvez adresser vos dons à un service du CHUV.

La formation

Vos dons et le partage des connaissances jouent un rôle majeur au CHUV. De nombreuses initiatives permettent aux membres du corps médical et soignant de rester à la fine pointe des avancées dans le domaine de la santé. Par des projets internes ou lors de missions à but humanitaire, vos dons peuvent soutenir la formation et la relève académique.